
SOUTENIR LES FAMILLES

LE MEILLEUR INVESTISSEMENT SOCIAL

Communiqué de presse

28 juin 2017

Alors que plus de 4 parents sur 10 trouvent qu'il est difficile d'éduquer un enfant et qu'ils sont autant à se sentir parfois seuls face à l'éducation de leur enfant, VERS LE HAUT publie un rapport avec 40 propositions fortes pour une nouvelle politique de soutien à la parentalité : « *Soutenir les familles, le meilleur investissement social* ».

4 PARENTS
SUR 10 indiquent parfois se sentir seuls
face à l'éducation de leur enfant
et avoir besoin du soutien
d'autres personnes*

43% des parents d'enfants mineurs
trouvent qu'il est difficile d'éduquer un enfant*

* Etude TMO Régions réalisée pour la CNAF en janvier et février 2016 auprès de 6 622 parents d'enfants âgés de 0 à 17 ans

* Sondage BVA – Apprentis d'Auteuil – avril 2017

Les dernières recherches en éducation montrent l'**impact décisif des premières années de l'existence pour lutter contre les inégalités et développer le potentiel de l'enfant**. A partir de ce constat, partout on plaide pour le développement des places en crèches et la préscolarisation des enfants, notamment ceux issus de milieux défavorisés. C'est une excellente orientation. Mais pourquoi ne pas également accentuer davantage le travail avec les parents ? **Les familles ne sont pas le problème. Elles sont le début de la solution.**

« *Les investissements qui renforcent les capacités parentales des familles sont le moyen le plus efficace de promouvoir la mobilité sociale et de garantir des opportunités pour tous.* » James Heckman, Prix Nobel d'Economie en 2000, spécialiste des politiques éducatives

Le constat est simple. Le soutien aux parents coûte peu alors même que son impact est fort. A l'inverse, la défaillance parentale coûte cher : par exemple, le placement d'un jeune en foyer coûte en moyenne 65 000€/an à la collectivité.

Pour répondre aux besoins des familles et mieux accompagner les enfants, VERS LE HAUT plaide pour le développement d'une approche plus ambitieuse du soutien à la parentalité et appelle à faire du soutien à la parentalité l'axe majeur des politiques familiales et à impliquer les parents dans toutes les actions éducatives.

FAIRE DU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ UN AXE MAJEUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE

La montée en puissance du soutien à la parentalité est encore trop timide.

- **1 parent sur 2 trouve qu'il n'y a pas assez de dispositif** (*Sondage BVA - Apprentis d'Auteuil*)
- **Le maillage sur le territoire est peu dense**, avec des disparités territoriales importantes.
- **Le financement reste trop faible**. Pour la branche Famille de la sécurité sociale, le soutien à la parentalité représente seulement 0,8% du montant des allocations familiales (*Haut Conseil à la Famille*)

IMPLIQUER LES PARENTS DANS TOUTES LES ACTIONS ÉDUCATIVES

Crèches, écoles, mouvements d'éducation populaire, centres sociaux... En travaillant mieux avec les parents, on démultiplie l'impact !

LES PROPOSITIONS DU RAPPORT

Les propositions émises s'appuient sur 58 exemples de **pratiques étrangères** et **d'initiatives françaises**.

« Il existe beaucoup d'initiatives impliquant davantage les parents et cela marche ! Il faut maintenant passer à la vitesse supérieure, pour mieux répondre aux besoins des familles et démultiplier l'impact de nos actions éducatives. C'est le meilleur investissement social. » Marc Vannesson, délégué général de Vers Le Haut

Banaliser le soutien à la parentalité

- Faire du soutien à la parentalité **une grande cause nationale**, avec le lancement d'une campagne média massive
- Identifier 5 conseils clés à relayer auprès de tous les parents (sommeil, écran, lecture et dialogue en famille...)
- Développer le financement du soutien aux parents en continuant de rationaliser l'offre
- Financer des projets innovants dans le cadre des contrats à impact social

Impliquer les parents et les soutenir directement là où sont leurs enfants

- Faire du soutien à la parentalité **une mission prioritaire des structures de petite enfance**
- Faire de **l'école un lieu privilégié** du soutien à la parentalité
- Faire de « l'implication des parents » **un critère pour les subventions de dispositifs éducatifs** (soutien scolaire...)
- **Généraliser les dispositifs « Mallette des Parents », « ouvrir l'école aux parents pour la réussite de tous les enfants »**
- Désigner une partie des représentants de parents d'élèves par **de tirage au sort**
- Développer particulièrement **les dispositifs encourageant la lecture et le dialogue parents/enfants**

Former les professionnels et les bénévoles à « faire avec » les parents

- Renforcer la formation permanente et continue des enseignants (module obligatoire et outils...)
- Intégrer la relation avec les parents dans le temps de travail des professionnels (en la valorisant)
- Faire de la qualité de la relation avec les parents un critère d'évaluation des équipes éducatives

Favoriser au maximum le partage entre parents

- Développer les initiatives qui misent sur le **partage entre pairs** (cafés des parents, groupes de parole, Maison des Familles...)
- Développer les initiatives qui misent sur le **partage entre pères** (les dispositifs existants touchent principalement les mères de famille)

Responsabiliser les entreprises dans la conciliation vie familiale / vie professionnelle

- Engager les employeurs à signer la **charte de la parentalité en entreprise** et donner une nouvelle impulsion à la « journée de la famille en entreprise »
- Développer les services aux parents sur le lieu de travail

Soutenir la conjugalité pour soutenir la parentalité

- Généraliser la **préparation au mariage civil** et développer le **conseil conjugal**
- Rendre **systématique le recours à la médiation familiale** avant une décision de justice dans une séparation impactant des enfants

TÉLÉCHARGER LE RAPPORT

VERS LE HAUT présentera le rapport « *Soutenir les familles, le meilleur investissement social* » ce mercredi 28 juin à 18h30, au Collège des Bernardins, 20 rue de Poissy, Paris (Ve) à l'occasion d'une soirée débat, ouverte à tous (programme de l'événement) : <http://bit.ly/2rAHROt>

Le rapport (112p.) est disponible sur demande. Marc Vannesson, délégué général et auteur du rapport se tient à votre disposition pour le commenter.

Contact et accréditation presse : Sixte-Anne Rousselot
sixte-anne.rousselot@verslehaut.org / 06.33.31.14.91

Lancé en 2015 avec l'ambition de nourrir le débat public, les décideurs et les acteurs de l'éducation, VERS LE HAUT est un think tank hors du champ partisan dédié aux jeunes, aux familles et à l'éducation. Il diffuse des propositions concrètes afin d'élaborer un projet éducatif adapté aux défis de notre temps.
